RÉFÉRENTS DE QUARTIER

COMMUNE DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ • CONSULTATION CITOYENNE 2026

DÉCOUVREZ LES CANDIDATS DE VOTRE SECTEUR

La Commune de Sainte-Marie-de-Ré poursuit sa démarche de participation citoyenne avec la mise en place de référents de quartier. À l'issue de l'appel à candidatures et de l'étude des dossiers, les candidatures recevables sont présentées aux habitants. Place désormais à la campagne des candidats, puis à la consultation citoyenne !

VOS CANDIDATS PAR SECTEUR

SECTEUR 1 • GRENETTES – ESEMBERT – PINSON

Titulaire : Pierre ADAM

Suppléante : Christiane LÉONARD

SECTEUR 2 • LA NOUE OUEST

Binôme 1 : Valérie DOLLET (titulaire) – Camille DOLLET (suppléante)

Binôme 2 : Jean-Baptiste ROY (titulaire) – Philippe LORMANT (suppléant)

SECTEUR 3 • LA NOUE CRAPAUDIÈRE

Titulaire : Frédéric MAGLICA

Suppléante : Valérie MAGLICA

SECTEUR 4 • CAILLETière – SAINT-SAUVEUR

Titulaire : Christophe ANDREANI

Suppléante : Elisabeth ANDREANI

SECTEUR 5 • BOURG – ÉCOLE

Titulaire : Patricia LABOURIER

Suppléante : Maryline ASSANTE DI PANZILLO

SECTEUR 6 • ANTIOCHE

Titulaire: Yannick LEFEVRE

Suppléante: Jeanne NICOD

SECTEUR 7 • MAIRIE – ÉGLISE

Binôme 1 : Delphine COQUELLE (titulaire) – Sophie DIDIER (suppléante)

Binôme 2 : Anne SOUFFRIN (titulaire) – Philippe MICARD (suppléant)

SECTEUR 8 • BOURG – NOTRE-DAME

Titulaire : Didier COURMONT

Suppléant : Jean-Luc VELLA

DU 10 AU 29 NOVEMBRE 2026 : PLACE À LA CAMPAGNE !

Les binômes candidats pourront se présenter auprès des habitants de leur secteur, faire connaître leurs motivations et expliquer leur engagement pour la vie du quartier.

VOTRE QUARTIER, VOTRE VOIX

LA CONSULTATION CITOYENNE • MODALITÉS DE PARTICIPATION

DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2026 : À VOUS DE VOTER !

À l’issue de la campagne, les habitants sont invités à se rendre directement à la mairie pour participer à la consultation citoyenne et désigner le binôme de référents de leur secteur. Le vote se déroule exclusivement en mairie, en présentiel.

HORAIRES D’OUVERTURE POUR LE VOTE

Lundi 30 novembre : 9h30–12h00 et 14h00–17h00

Du mardi 1er au vendredi 4 décembre : 9h00–12h00 et 14h00–17h00

Lundi 7 décembre : ouverture exceptionnelle jusqu’à 17h30.

QUELS DOCUMENTS APPORTER ?

Munissez-vous d’une pièce d’identité et d’un justificatif de domicile de moins de six mois établi à vos nom et prénom. Ces documents permettront de vérifier votre identité et votre rattachement au secteur concerné.

Chaque personne majeure résidant dans le secteur ne peut participer qu’à la désignation du binôme de son propre secteur et ne dispose que d’une voix. Une même personne ne peut participer qu’une seule fois.

Cas particulier : une personne majeure domiciliée chez ses parents et ne disposant pas d’un justificatif à son nom peut présenter une copie du livret de famille ainsi qu’un justificatif de domicile de moins de six mois établi au nom et prénom de l’un de ses parents.

LUNDI 7 DÉCEMBRE À 17H30 : DÉPOUILLEMENT PUBLIC

À la clôture du scrutin, le dépouillement public se déroulera en salle des cérémonies de la mairie. Les habitants qui le souhaitent pourront y assister. Les résultats seront annoncés à l’issue du dépouillement.

À QUOI SERVIRONT VOS RÉFÉRENTS ?

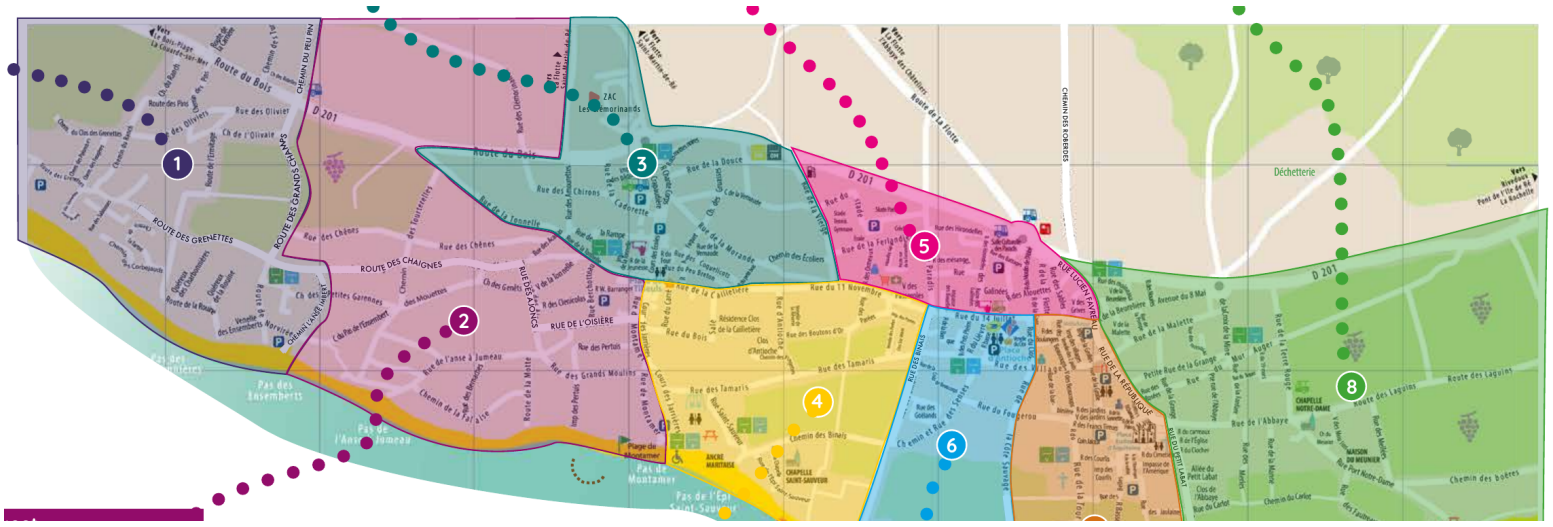
- Être à l’écoute des habitants et recueillir leurs observations.
- Faire remonter les difficultés et problèmes de proximité auprès de la mairie.
- Transmettre les propositions d’amélioration du cadre de vie.
- Contribuer au dialogue, au lien social et à la vie du quartier.

Mission volontaire et bénévole. Les référents ne sont ni élus ni agents municipaux et ne disposent d’aucun pouvoir de décision.

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

DÉCOUVREZ LES CANDIDATS DE VOTRE SECTEUR

Commune de Sainte-Marie-de-Ré • Consultation citoyenne 2026



SECTEUR 1 • GRENETTES – ESEMBERT – PINSON

Titulaire : Pierre ADAM
Suppléante : Christiane LÉONARD

SECTEUR 2 • LA NOUE OUEST

Binôme 1 : Valérie DOLLET (titulaire) – Camille DOLLET (suppléante)
Binôme 2 : Jean-Baptiste ROY (titulaire) – Philippe LORMANT (suppléant)

SECTEUR 3 • LA NOUE CRAPAUDIÈRE

Titulaire : Frédéric MAGLICA
Suppléante : Valérie MAGLICA

SECTEUR 4 • CAILLETière – SAINT-SAUVEUR

Titulaire : Christophe ANDREANI
Suppléante : Elisabeth ANDREANI

SECTEUR 5 • BOURG – ÉCOLE

Titulaire : Patricia LABOURIER
Suppléante : Maryline ASSANTE DI PANZILLO

SECTEUR 6 • ANTIOCHE

Titulaire : Yannick LEFEVRE
Suppléante: Jeanne NICOD

SECTEUR 7 • MAIRIE – ÉGLISE

Binôme 1 : Delphine COQUELLE (titulaire) – Sophie DIDIER (suppléante)
Binôme 2 : Anne SOUFFRIN (titulaire) – Philippe MICARD (suppléant)

SECTEUR 8 • BOURG – NOTRE-DAME

Titulaire : Didier COURMONT
Suppléant : Jean-Luc VELLA

À VOUS DE PARTICIPER !

VOTE EN MAIRIE DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2026 INCLUS

Lundi 30 novembre : 9h30–12h et 14h–17h • Mardi 1er au vendredi 4 décembre : 9h–12h et 14h–17h

Lundi 7 décembre : ouverture exceptionnelle jusqu’à 17h30.

À présenter : pièce d’identité et justificatif de domicile de moins de 6 mois à vos nom et prénom.

17H30 : CLÔTURE DU SCRUTIN, DÉPOUILLEMENT PUBLIC ET ANNONCE DES RÉSULTATS

Salle des cérémonies de la mairie

CONSULTATION CITOYENNE

LE MÉMO PRATIQUE POUR VOTER

DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2026

HORAIRES DU VOTE EN MAIRIE

Lundi 30 novembre : 9h30–12h00 et 14h00–17h00

Mardi 1er au vendredi 4 décembre : 9h00–12h00 et 14h00–17h00

Lundi 7 décembre : ouverture exceptionnelle jusqu’à 17h30.

N’OUBLIEZ PAS VOS DEUX JUSTIFICATIFS

1. Une pièce d’identité

2. Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Établi obligatoirement à vos nom et prénom.

QUI PEUT VOTER ?

Toute personne majeure résidant dans le secteur concerné. Chaque habitant vote uniquement pour le binôme de son secteur et ne dispose que d’une voix. Une seule participation par personne.

CAS PARTICULIER

Si une personne majeure est domiciliée chez ses parents et ne dispose pas d’un justificatif à son nom, elle peut présenter une copie du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de six mois établi au nom et prénom de l’un de ses parents.

LUNDI 7 DÉCEMBRE À 17H30

Clôture du scrutin et dépouillement public

Salle des cérémonies de la mairie • Annonce des résultats